

**Réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 16 septembre 2025, à 18 h, au campus de Rouyn-Noranda**

Présences

Dany Mercier, directeur général	Benoit Lavergne
Isabelle Cloutier, directrice des études	Marlène Grenier
Karl Guimond, président	Philippe Marquis
Mélanie Brunette, vice-présidente (à distance)	Dominique Marchand
Yacine Bourennani	Isabelle Métivier
Anne-Frédérique Karsenti	Lynda Taddio
Marie-Pier Dupuis	

Absences

Stéphanie St-Pierre Vigneault
Sonia Tardif
Félix-Antoine Lafleur
Manon Fortier

Observatrices

Amélie Brouillard, secrétaire
Isabelle Lessard, représentante des cadres

Invités

Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue et développement international
Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep
Claudine Dion, conseillère pédagogique et responsable RAC, Formation continue et dév. International
Laurie Fortin, directrice adjointe des études
Martine Lévesque, conseillère pédagogique à la Direction des études
Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines
Étienne Mercier, enseignant Tech. de Génie civil
Mario Ross, coordonnateur Tech. de maintenance industrielle

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil, Karl Guimond, souligne la présence des nouveaux membres, soit Anne-Frédérique Karsenti représentante des Centres de services scolaires et Philippe Marquis, représentant du personnel enseignant.

Également, il mentionne la présence de Isabelle Cloutier, nouvelle directrice des études en fonction depuis le 4 août dernier.

Mélanie Brunette rappelle les rôles de gouvernance à titre d'administrateur.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a eu aucune intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Sur une proposition de Yaccine Bourennani appuyé par Isabelle Métivier unanimement résolu ***d'adopter l'ordre du jour du 16 septembre 2025 avec les modifications proposées.***

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2025

Sur proposition de Lynda Taddio, appuyé par Marie-Pier Dupuis, il est unanimement résolu ***d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 17 juin 2025.***

4.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AOÛT 2025 (PAR COURRIEL)

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration du 18 août 2025.

4.3 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 17 JUIN 2025

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 17 juin 2025.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

5. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

6. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

6.1 RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Laurie Fortin, directrice adjointe des études et Martine Lévesque, conseillère pédagogique à la Direction des études présentent le rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

CA-3653

CONSIDÉRANT QUE la dernière version de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) remonte à 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9.3 de la PIEA prévoit que la Direction des études procède à une autoévaluation de l'application de la politique cinq (5) ans après sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des études a amorcé ces travaux en sollicitant la commission des études à l'automne 2024 pour créer un sous-comité de travail;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'évaluation ont été menés à l'hiver 2025;

CONSIDÉRANT QUE le *Rapport d'évaluation* a été présenté aux membres de la commission des études le 2 septembre 2025 et qu'un avis favorable a été émis 316-CdE-04;

Il est proposé par Marlène Grenier, appuyé par Benoit Lavergne et unanimement résolu d'adopter le Rapport d'évaluation de la PIEA.

6.2 RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES*

Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue et développement international et Claudine Dion, conseillère pédagogique et responsable RAC présentent le rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences.

CA-3654

CONSIDÉRANT QUE la dernière version de la *Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis* (PIRAC) remonte à 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'article 6 de la PIRAC prévoit que la Politique est évaluée en même temps que la PIÉA;

CONSIDÉRANT QUE la Direction de la Formation continue et développement international a amorcé ces travaux en sollicitant la commission des études à l'automne 2024 pour créer un sous-comité de travail;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'évaluation ont été menés à l'hiver 2025;

CONSIDÉRANT QUE le *Rapport d'évaluation* a été présenté aux membres de la commission des études le 2 septembre 2025 et qu'un avis favorable a été émis 316-CdE-05;

Il est proposé par Marlène Grenier, appuyé par Yaccine Bourennani et unanimement résolu d'adopter le Rapport d'évaluation de la PIRAC.

6.3 ÉVALUATION 221.B0 TECH. DE GÉNIE CIVIL : RAPPORT ET PLAN D'ACTION*

Laurie Fortin, directrice adjointe des études et Étienne Mercier, enseignant du Département de Tech. du génie civil présentent le rapport d'évaluation et le plan d'action du programme de Génie civil.

CA-3655

CONSIDÉRANT QUE le programme de *Génie civil* répond aux critères d'identification des programmes à évaluer (art. 6.5 PIGP) ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes de la PIGP relatives à l'évaluation de programme ont été suivies ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'évaluation comprenant un total de 7 avis a été émis, dont 2 recommandations, 3 suggestions et 2 invitations ;

CONSIDÉRANT QUE ces avis concernent 5 des 8 sous-critères sélectionnés et 1 sous-critère qui n'avait pas été sélectionné au devis ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du rapport d'évaluation et du plan d'action permettra la mise en œuvre du plan d'action et, conséquemment, permettra à ce que des améliorations soient réfléchies en vue d'une amélioration continue de la qualité du programme ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du programme de Technologie du génie civil en date du 2 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7.10 d) de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGP)*, le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter les rapports d'évaluation et les plans d'action des programmes d'études ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études 314-CdE-03.

Il est proposé par Dominique Marchand, appuyé par Anne-Frédérique Karsenti et unanimement résolu d'adopter le Rapport d'évaluation et plan d'action du programme 221.B0 Technologie du génie civil.

6.4 ÉVALUATION 241.D0 TECH. DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE : RAPPORT ET PLAN D'ACTION*

Laurie Fortin, directrice adjointe des études et Mario Ross, coordonnateur du Département de Tech. de maintenance industrielle présentent le rapport d'évaluation et le plan d'action du programme de Maintenance industrielle.

CA-3656

CONSIDÉRANT QUE le programme de TMI répond aux critères d'identification des programmes à évaluer (art. 6.5 PIGP) ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes de la PIGP relatives à l'évaluation de programme ont été suivies ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'évaluation comprenant un total de 4 avis a été émis, dont 2 suggestions et 2 invitations ;

CONSIDÉRANT QUE ces avis concernent 3 des 6 sous-critères sélectionnés et 1 sous-critère qui n'avait pas été sélectionné au devis ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du rapport d'évaluation et du plan d'action permettra la mise en œuvre du plan d'action et, conséquemment, permettra à ce que des améliorations soient réfléchies en vue d'une amélioration continue de la qualité du programme ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du programme de Technologie de maintenance industrielle en date du 4 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7.10 d) de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGP)*, le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter les rapports d'évaluation et les plans d'action des programmes d'études ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études 316-CdE-07.

Il est proposé par Lynda Taddio, appuyé par Dany Mercier et il est unanimement résolu d'adopter le Rapport d'évaluation et plan d'action du programme 241.D0 Technologie de maintenance industrielle.

6.5 PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2025-2026

Isabelle Cloutier, directrice des études présente le plan de travail de la commission des études pour l'année 2025-2026

CA-3657

CONSIDÉRANT l'article 7.7 du *Règlement sur la commission des études*;

CONSIDÉRANT la présentation faite du plan de travail 2025-2026 de la commission des études;

CONSIDÉRANT l'avis favorable unanime de la commission des études 316-CdE-06.

Il est proposé par Marlène Grenier, appuyé par Marie-Pier Dupuis, **d'adopter le plan de travail 2025-2026 de la commission des études.**

6.6 NOMINATION COMITÉ DE SÉLECTION ANNUEL

CA-3658

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne et conformément à l'article 3.4, il est prévu de nommer quatre membres statutaires pour composer un comité de sélection annuel ayant pour responsabilité de procéder à la sélection du personnel d'encadrement;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection pour les cadres de direction est composé de deux membres externes;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection pour les cadres de direction adjointe et de coordination est composé d'un membre externe;

CONSIDÉRANT que tous les cadres sont nommés en conformité avec la Politique de développement et de gestion des ressources humaines, sous réserve d'une recommandation unanime du comité de sélection pour la nomination des titulaires de ces postes.

CONSIDÉRANT que les propositions de nominations sont présentées par écrit aux membres du conseil avant la confirmation d'embauche. Les membres disposeront d'un délai de deux jours ouvrables pour transmettre leurs commentaires, s'il y a lieu. À défaut de recevoir ces commentaires dans le délai prescrit, le Cégep procédera à la nomination.

Il est proposé par Anne-Frédérique Karsenti, appuyé par Dominique Marchand, et unanimement résolu de former un comité de sélection annuel et de confirmer la participation de quatre membres externes statutaires qui sont les personnes suivantes : Mélanie Brunette, Lynda Taddio, Isabelle Métivier et Karl Guimond. Ces derniers agiront à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep pour le comité de sélection servant le recrutement des cadres de direction, de direction adjointe ainsi que de coordination.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

7.1 HEURES RÉMUNÉRÉES ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines, fait le portrait des heures rémunérées. Elle précise qu'il y a près de 30 postes non occupés. Elle explique qu'un suivi des heures est fait chaque semaine afin que l'organisation s'assure du respect de la cible d'heures ministérielles.

7.2 FONDATION CAT – CAMPAGNE MAJEURE

Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep explique la campagne majeure. Elle confirme que la campagne va bon train et qu'il y a déjà un million d'amassés. Elle partage les dates importantes de la campagne : Lancement de la campagne majeure le 5 novembre 2025 à Rouyn-Noranda, événement-bénéfice au profit du campus de Val-d'Or le 13 novembre à 17 h et d'Amos le 20 novembre à 17 h.

7.3 BILAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2024-2025

Isabelle Cloutier, directrice des études présente le bilan de la commission des études de l'année 2024-2025.

AFFAIRES DIVERSES

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Il n'y a aucune correspondance et information.

ÉLECTIONS DES OFFICIERS

9. ÉLECTIONS DES OFFICIERS

Tel que le prévoit le Règlement général de régie interne, des élections sont tenues chaque année.

Sur une proposition de Mélanie Brunette appuyée par Dany Mercier, il est unanimement résolu de nommer Amélie Brouillard à titre de présidente d'élection.

9.1 ÉLECTION AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU COMITÉ EXÉCUTIF 2025-2026

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif pour l'année 2025-2026.

Philippe Marquis a manifesté son intérêt pour le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Isabelle Métivier propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Philippe Marquis avait déjà manifesté son intérêt.

La présidente d'élection déclare donc Philippe Marquis élu à titre de membre représentant le personnel au comité exécutif pour la période de septembre 2025 à novembre 2026.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES*

Isabelle Cloutier, directrice des études présente les statistiques pour le nombre de diplômés DEC et AEC.

10.1 ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3659

Sur une proposition de Marlène Grenier, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu ***de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.***

10.2 ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3660

Sur une proposition de Marlène Grenier, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.***

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE ET DÉCLARATION D'INTÉRÊT/QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL RAPPORT FINANCIER ANNUEL D'UN CÉGEP 2025-2026

Amélie Brouillard explique le code d'éthique et de déontologie ainsi que la déclaration d'intérêt qui doit être remplie.

Aussi, elle explique que les Services financiers demandent que le questionnaire général pour le rapport financier annuel d'un cégep soit rempli à chaque année financière par les administrateurs (questionnaire no. 3 aux nouveaux membres et questionnaire no. 4 simplifié aux membres actuels). Celui-ci est par la suite transmis au Ministère.

Ainsi, Nathalie Duchesneau leur fera parvenir les documents à compléter.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

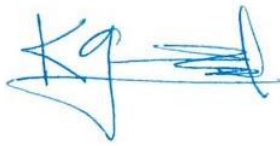
Aucun sujet à traiter.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 28 sur une proposition de Marlène Grenier appuyée par Lynda Taddio.

Président,

A blue ink signature of Karl Guimond, featuring a stylized 'K' and 'G' followed by a horizontal line.

Karl Guimond

Secrétaire générale,

A blue ink signature of Amélie Brouillard, written in a cursive style.

Amélie Brouillard